

MARLY, le 9 décembre 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 7 décembre 2022
Sous la Présidence de
Thierry HORY
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 09	<u>Etaient présents :</u>	Mrs. HORY, ROSE,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes JACOB-VARLET, HETHENER
Nombre de suffrages exprimés	: 08		LARCHER, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absentes excusées :</u>	Mme FRANCFORT (délégation à Mme HETHENER)
Absents ayant donné procuration	: 02		Mme MOREAU (délégation à Mme JACOB-VARLET)
		<u>Absent :</u>	M. ROTHEA

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 30 novembre 2022

XXXI – Offre de colis de Noël pour les personnes âgées de 80 ans et plus

Comme chaque année, le C.C.A.S. offre un colis de Noël aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Vu la délibération du 2 septembre 2020, relative aux délégations du Président, une consultation a été lancée et le marché a été confié à :

- la Société **VALETTE FOIE GRAS** pour un montant estimé à **12 572,00 € TTC**

Les membres du conseil d'administration du C.C.A.S.

- **PRENNENT ACTE ET ENTERINENT** sa décision concernant la proposition offerte par la Société VALETTE FOIE GRAS.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **d'AUTORISER** le Président ou son représentant à régler la facture afférente

Les crédits en conséquence sont prévus au budget.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 9 décembre 2022

Pour extrait conforme, Marly, le 9 décembre 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Le Président du C.C.A.S

Thierry HORY
Maire de la Ville de Marly